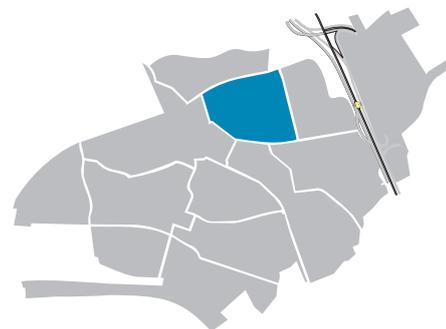


**fontenay  
je participe !**



# CONSEIL DE QUARTIER LES LARRIS DU MERCREDI 8 JUIN 2022

## DE QUOI AVONS-NOUS PARLÉ ?

- Budget participatif
- Projet de renouvellement urbain du quartier
- Piétonisation de la rue Henri-Wallon et mise à sens unique de la rue Louise-Michel
- Propreté
- Fête de quartier

### Élu.e.s présent.e.s :

- Stéphanie MICHEL, conseillère municipale aux Associations Solidaires
- Nassim LACHELACHE, adjoint au Maire à la Santé et à l'accès aux soins
- Joefrey GUENICHE, adjoint au Maire à la Vie démocratique

### Services présents :

- Naima BELA-RAINALDY, Direction de l'Urbanisme
- Thomas BONNEAU et Amar OUSSAID, Service Habitat

## Point 1



26 projets ont été retenus dans le cadre du budget participatif. 14 ne l'ont pas été, car ils étaient déjà prévus par la Ville. 20 ont été refusés en raison du champ de compétence non communal ou de leur coût. Chaque habitant.e dispose de 10 points à répartir entre 4 projets. Le budget total s'élève à 530 000 euros. Le vote a été ouvert du 14 avril au 22 juin. Les résultats du vote ont été annoncés par Monsieur le Maire le 30 juin à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative.

**Vous avez dit : Je suis président du syndicat de la résidence La Fontaine. Nous n'avons pas été conviés à la réunion, ni informés du budget participatif, via des prospectus.**

Réponse : Des articles sur le budget participatif ont paru dans le magazine municipal. L'information se trouvait aussi en sur le site de la ville, en première page, ainsi que sur les réseaux sociaux. Il y a eu également des kakémonos. Mais le bouche-à-oreille est important, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

**Vous avez dit : Je fais partie du conseil syndical de la résidence La Fontaine et d'une association de parents d'élèves. La convocation pourrait-elle être envoyée par mail ? Ce serait plus simple.**

Réponse : Le mieux pour être dans la mailing list est encore de s'inscrire en Bureau de Conseil de Quartier.

**Vous avez dit : Le Conseil Citoyen a relayé la demande d'habitantes du quartier de disposer d'une salle des fêtes. Ce lieu serait nécessaire pour toute la ville, pas uniquement les Larris. Nous avons fait un courrier.**

Réponse : Nous l'avons bien reçu. Vous pensez à une salle plus grande qu'un réfectoire ? Car l'école Langevin accueillait beaucoup d'événements. Peut-être que le club de loisirs Matteredaz, l'école Henri-Wallon ou l'Inter-G pourraient être mis à disposition.

**Vous avez dit : À court terme, oui. Mais nous souhaiterions vraie salle des fêtes dédiée.**

Réponse : Une salle des fêtes est aussi une source potentielle de nuisances.

**Vous avez dit : Le club Matteredaz n'est pas insonorisé, les habitant.e.s du Pressoir ont beaucoup subi lors des soirées festives qui y étaient organisées. Le réfectoire de Langevin serait un meilleur endroit, car plus éloigné des habitations.**

Réponse : Nous mènerons la réflexion.

## Point 2

Le projet de renouvellement urbain intervient sur quatre secteurs du quartier, en quatre temps :

1. Langevin (nouveaux équipements publics et mail piéton)
2. Jean-Macé (projet à définir après la relocalisation de la crèche-PMI départementale)
3. Centre commercial des Larris (projet à définir en lieu et place du centre commercial)
4. Dalle des Larris (nouvelle entrée du quartier et aménagement de la dalle)

La nouvelle crèche-PMI est en cours de construction, la livraison est prévue au premier trimestre 2023. Un nouvel espace public sera aménagé à l'arrière de la crèche, avec des cheminements et une plateforme accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Pour le centre commercial, le magasin Diagonale et la pharmacie restent en place, car il est important de garder des commerces de proximité. La déconstruction du centre commercial durera jusqu'au premier trimestre 2023. Environ 2 200 m<sup>2</sup> seront ainsi libérés. La pleine terre retrouvée permettra d'y créer un vaste espace vert.

**Vous avez dit : Excepté les travaux de démolition, d'autres travaux sont prévus au niveau de la dalle, pour rendre l'espace plus lisible ?**

Réponse : Pour le moment, les travaux sont concentrés sur la démolition. Dans un quatrième temps, il y aura une concertation pour ouvrir le quartier et repenser les cheminements. Le projet sur la dalle est à plus long terme, car c'est du foncier privé.

**Vous avez dit : La décision est déjà prise de créer un espace vert à la place de l'ancien centre commercial ? Il pourrait y avoir des espaces de petits commerces et d'artisans.**

Réponse : L'objectif est d'avoir un espace de pleine terre, végétalisé, sans bâti, où les habitant.e.s pourraient passer du temps. Fin 2022, les décisions seront prises en Conseil de Quartier.



**Vous avez dit : Le problème, ce sont aussi les limites d'utilisation. Au city stade, par exemple, les gens restent jusqu'à 2 heures du matin.**

Réponse : Nous en sommes conscients. C'est pour cela qu'une concertation sera menée. Il faut partir de votre expérience et de vos attentes.

**Vous avez dit : Pourquoi ne pas remettre des commerces ?**

Réponse : Nous avons fait des études à ce sujet. Mais pour pouvoir attirer des commerçants, il faut qu'ils puissent s'en sortir financièrement.

**Vous avez dit : Serait-ce possible de rénover l'extérieur du Diagonale ?**

Réponse : Les murs appartiennent à la Ville. Nous pouvons étudier la question et faire une proposition.

**Pour toute demande de renseignements sur le projet de renouvellement urbain, et si vous avez des idées sur le nouvel espace du centre commercial, voici l'adresse mail de la Maison du Projet : [mdp-larris@fontenay-sous-bois.fr](mailto:mdp-larris@fontenay-sous-bois.fr)**

### Point 3

Concernant la semi-piétonisation de la rue Henri-Wallon, il y avait eu un consensus de ne pas installer de barrière en début de voie. En fin de compte, c'est précisément cela qui pose problème, car les voitures s'engouffrent et se retrouvent bloquées. En revanche, le sens unique de la rue Louise-Michel semble convenir aux habitant.e.s, les retours sont positifs.

**Vous avez dit : J'habite au 3, rue Henri-Wallon. Quelles sont les modalités de fonctionnement de la barrière ? Je ne peux plus stationner. Avant, les habitant.e.s connaissaient le fonctionnement.**

Réponse : Nous sommes dans une phase d'expérimentation. Si la piétonisation devenait pérenne, il y aurait un système plus évolué que cette barrière. Ce sera certainement une barrière électronique.

**Vous avez dit : Il pourrait y avoir des clefs (pour ouvrir la barrière) remises à des habitant.e.s.**

Réponse : Nous notons cette proposition.

**Vous avez dit : Entre la suppression de places de stationnement et la piétonisation, on ne peut plus décharger les courses. Piétoniser devant l'école, oui ; mais pas toute la rue.**

Réponse : Si c'est pérenne, on pourra installer une borne qui se lève et s'abaisse comme devant l'école Jules-Ferry. Nous referons un point en septembre.

### Point 4

Un groupe de travail a été constitué sur la question de la propreté. Un tour du quartier a été organisé pour repérer les lieux problématiques. Dans un second

temps, une ballade aura lieu avec les habitant.e.s, ainsi que les bailleurs et la Police Municipale.

**La représentante de la CNL intervient : Il y a des dépôts d'ordure sur la voie publique et sur les parties communes. On fait beaucoup de pédagogie. Nous travaillons avec les services, lesquels travaillent avec les bailleurs. Mais les problèmes d'incivilités demeurent. Si on ne verbalise pas, ça ne s'arrêtera jamais. Les agent.e.s de la Police Municipale pourraient monter la garde près des points de dépôt sauvages. Ils.elles l'avaient déjà fait rue Guizot.**

Réponse : Aux Larris, comme ailleurs, nous rencontrons les mêmes problèmes d'incivilités. La Propreté Urbaine est en pleine réorganisation. Concernant la verbalisation, la question se pose en effet. La Police Municipale peut prendre en flagrant délit, mais elle a également le droit d'ouvrir les sacs, en cas de dépôt sauvage, afin de retrouver la personne - ce qu'elle fait.

À noter que depuis 2 mois, un dimanche sur deux, le service de la Propreté Urbaine intervient pour réaliser un nettoyage complet du quartier.

### Point 5

Cela faisait deux ans que la fête du quartier n'avait pas eu lieu. Celle-ci a eu lieu place des Larris le 2 juillet, de 12h à 18h. Il y a eu des jeux pour les enfants, des concerts, un stand du Conseil de Quartier. Et une concertation sur le centre commercial.

